CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Matelot

centre d'information et d'orientation Montpellier Centre

Les titulaires du CAPM de matelot sont marins qualifiés et polyvalents, capables de s'adapter et de participer aux différentes activités pratiquées sur le pont (et éventuellement aux machines) d'un navire de pêche ou de commerce..
Le diplômé contribue à la conduite du navire, en route ou en pêche.
Il participe aux manœuvres nécessaires pour lever l'ancre, conduire le navire en mer et réussir un accostage.

- Il peut assurer un quart à la passerelle :
- Il pratique les engins de pêche. Il sait préparer puis mouiller un chalut, une ligne, un casier, un filet, et ensuite les relever.
- Il collabore au traitement et à la conservation des captures :
- Il entretient le navire, les machines, et les divers engins du bord
- veille aussi à maintenir le matériel de pêche en bon état.
- Il connaît les techniques de ramendage (l'entretien et la réparation des filets) et le matelotage (l'art de faire les nœuds et les épissures). Il est en outre capable de réaliser une soudure simple.
- Il participe aux opérations de tri, éviscérage, lavage, filetage, réfrigération, congélation.

Objectif complémentaire pour le CAP : donner aux futurs marins une formation de base suffisante pour s'adapter aux évolutions des matériels sur les bateaux (électronique, automatismes...), et acquérir ensuite des compléments de formation en cours d'emploi. En mer, les possibilités de promotion sont bien réelles.

Débouchés

Les diplômés naviguent essentiellement sur des navires armés pour la pêche maritime. Mais ils peuvent aussi embarquer sur des navires de commerce, ferries, vedettes à passagers.

Les activités pratiquées et les conditions de travail diffèrent beaucoup selon le type de pêche pratiqué et la taille du bateau. Entre un coquillier restant près des côtes, un chalutier à la pêche au large en mer d'Irlande ou un thonier dans l'océan indien, les tâches confiées au matelot sont très différentes (variété, autonomie, responsabilités). Les conditions de vie à bord aussi.

Accès à la formation

Après une classe de 3ème

Programme

Matières	1ère année	2e année
Français	3h	3h
Histoire et géographie	1h	1h
Mathématiques	2h30	2h30
Sciences physiques	1h30	1h30
Vie sociale et professionnelle	1h30	1h
Enseignement artistique	1h30	1h
Education physique et sportive	2h	2h
Module de soutien	2h	-
Langue vivante étrangère	1h	1h
Description du navire	1h	1h
Navigation	2h30	2h
Anglais OMI	1h	1h
Manœuvre	1h	2h
Matelotage	2h	2h
Stabilité	-	1h
Sécurité-Survie	1h30	1h30
Océanographie	1h	1h
Techniques de pêche	5h	6h30

Ces fiches ont été réalisées entre autres grâce aux sources suivantes : M.E.N.E.S.R, Rectorat de Montpellier, Onisep.

Machines marines et auxiliaires	**1h**	**1h**
Atelier	**2h**	**2h**
Environnement professionnel	**-**	**1h**

Enseignements professionnels

En description du navire, on apprend à identifier les différents types de navire, les éléments de leur structure et leurs équipements. On se forme à leur utilisation en respectant les règles de sécurité.
L'enseignement de navigation initie les élèves aux cartes marines, astres et marées.
On leur montre comment utiliser la radio du bord, et aussi un traceur de route, un radar, un sonar, un sondeur. Des accessoires aujourd'hui indispensables pour se situer avec précision, étudier la nature et la configuration des fonds, des courants, la luminosité et la température de l'eau, repérer la présence des poissons et leur espèce.

- En navigation toujours, on étudie la tenue d'un quart : utiliser le compas, la barre, le pilote automatique, assurer la veille visuelle et auditive...
- En manœuvre, on apprend à effectuer les différentes actions nécessaires à un amarrage : capeler, bosser, tourner, choquer.
- En sécurité-survie, enseignement essentiel pour les futurs marins : les techniques individuelles, la prévention et la lutte contre l'incendie, les premiers secours élémentaires, l'organisation générale des secours en mer...
- L'enseignement d'océanographie met l'accent sur la ressource : caractéristiques principales, biologie, répartition, des mollusques et crustacés pêchés, rôle des moyens de contrôle.

Les techniques de pêche occupent un volume important de l'emploi du temps :

- les différents types de pêche (chalut, filet, casier, drague, ligne).
- les matériaux utilisés (fibres, fils, etc.).
- les modes d'action, la mise en œuvre et l'entretien des différents engins.
- le traitement et la conservation des captures.

En machines marines et auxiliaires, les élèves apprennent par exemple à :

- vérifier les différents niveaux et effectuer les appoints nécessaires.
- nettoyer ou remplacer un filtre, purger un circuit.

Examen

Enseignement professionnel :

- UP1 : Conduite du navire et environnement professionnel, coeff.4
- UP2 : Techniques de bord, coeff.4
- UP3 : Techniques de pêche (dont VSP), coeff.7

Enseignement général :

- Français et histoire – géographie, coeff. 3
- Mathématiques - sciences, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Langue vivante étrangère, coeff. 1
- Epreuve facultative : Arts appliqués et cultures artistiques

Statistiques

En 2013, dans l'académie de Montpellier : 6 candidats inscrits, 6 présentés, 4 admis (soit 66.67% de réussite).

Stage

Période en entreprise : 12 semaines.

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Bac pro Conduite et gestion des entreprises maritimes option commerce
- Bac pro Conduite et gestion des entreprises maritimes option pêche
- Bac pro Cultures marines
- Bac pro Electromécanicien marine

Pour connaitre les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Ou se Former en Languedoc Roussillon

34 Sète
Lycée de la mer Paul Bousquet
Lycée de la mer Paul Bousquet A

A *formation en apprentissage*

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e»
- Dossier « Le dico des métiers »
- Les fiches métiers
- Après un CAP ou un BEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).
N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.

Ces fiches ont été réalisées entre autres grâce aux sources suivantes : M.E.N.E.S.R, Rectorat de Montpellier, Onisep.